

IV

*Le Secrétaire a.i. des Affaires étrangères de Malte
au Haut-commissaire du Canada*

(Traduction)

La Vallette, le 24 mai 1982

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date de ce jour, dont le texte se lit comme suit:

«(Voir la Lettre canadienne en date du 24 mai, 1982)».

Je confirme par la présente que les dispositions qui précèdent constituent une Entente entre nos deux Gouvernements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

*Le Secrétaire a.i. du
Ministère des Affaires étrangères,
EDWIN A. CAUSON*

Monsieur J.E.G. Hardy,
Haut-commissaire du Canada,
Rome.